

Mauritanie – Projets d’appui au système de filets sociaux (P150430 – P171125)
Mission de supervision du 14 au 25 septembre 2020
Aide-Mémoire

1. **Une mission de la Banque mondiale a été réalisée du 14 au 25 septembre 2020.** L’objectif de la mission était (i) de superviser le projet d’appui au système de Filets Sociaux I (PASyFiS I) qui se clôture le 31 octobre 2020, (ii) d’organiser un atelier de lancement du projet PASyFiS II qui est effectif depuis juin 2020, et (iii) de fournir une assistance technique au Gouvernement pour le développement des activités nouvelles du projet. La liste des participants à la mission est en annexe du présent Aide-Mémoire.
2. **La mission tient à remercier les Autorités Mauritanienne pour leur accueil chaleureux et leur coopération.** En particulier, la mission remercie les équipes du Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP), de la Délégation Générale Taazour et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire. En accord avec le Gouvernement, l’accès à cet Aide-Mémoire sera public.
3. **Parmi les sujets discutés lors de cette mission, cet Aide-Mémoire souligne les points suivants pour attention :**
 - a) L’appui technique et financier au plan national de riposte au Covid-19 pour la mise en œuvre des interventions en transferts monétaires (voir sections 4 et 5),
 - b) La clôture du projet PASyFiS I et le lancement du nouveau projet PASyFiS II (voir sections 25 et 26),
 - c) La réflexion pour lever les contraintes qui ont pesé sur la mise en œuvre du programme de réponse aux chocs Elmaouna en 2020 (voir section 21).

I. COVID-19 : REPOSES ET INCIDENCES SUR LES PROJETS FILETS SOCIAUX

4. **Réponse gouvernementale en filets sociaux au COVID-19.** Dans le cadre de son plan national multisectoriel de riposte, le Gouvernement a décidé de soutenir les ménages vulnérables touchés par les effets de la pandémie par des transferts monétaires et non monétaires (vivres et kits d’hygiène). La première phase a été mise en œuvre grâce au fonds de solidarité COVID-19 et a permis d’appuyer 206.293 ménages sur l’ensemble du territoire tant dans les zones urbaines que rurales. Cette intervention a été lancée le 16 juin 2020 par le Président de la République. Le ciblage a été principalement basé sur le Registre Social et les équipes du projet Filets Sociaux ont fortement contribué au développement et à la mise en œuvre de cette intervention. De plus, l’aide budgétaire d’urgence accordée à la Mauritanie par la Banque mondiale a permis de renforcer l’efficacité de cette intervention à travers les réformes mises en œuvre.
5. **Seconde phase de la réponse en filets sociaux.** Le 28 août 2020, le Gouvernement de Mauritanie a adressé une requête à la Banque mondiale pour une demande d’appui pour la mise en œuvre d’une deuxième phase d’intervention en filets sociaux. Le coût total de la deuxième phase de l’intervention est estimé à 13.5 millions de dollars US et sera conjointement financé par le projet PASyFiS II à hauteur de 5,5 millions de dollars, l’Agence Française de Développement (5.5 millions de dollars) et le Gouvernement (2.5 millions de dollars). Le Gouvernement a travaillé en étroite collaboration avec l’AFD et la Banque mondiale pour assurer la conception de l’intervention en prenant en considération les leçons apprises de la première phase. La seconde phase devrait démarrer fin octobre 2020.
6. **Incidence du COVID-19 sur les activités des projets.** La Délégation Générale de Taazour a réussi à assurer la continuité des transferts monétaires de Tekavoul, contribuant ainsi à limiter les effets de la crise auprès des ménages bénéficiaires. Les activités jugées moins indispensables et présentant des risques de transmission de la pandémie ont été logiquement interrompues (promotion sociale et pilote dialogue familial). Le déploiement du Registre Social a également été interrompu en février 2020 alors que l’enregistrement à Nouakchott et Nouadhibou était programmé de mars à juin 2020 (dernières zones non couvertes par le Registre Social). Enfin, l’évaluation d’impact de Tekavoul a également été interrompue, ce qui va retarder les résultats de l’évaluation mais aussi la mise en œuvre du pilote dialogue familial et le calcul de l’indicateur de projet relatif à l’exactitude du Registre Social.

7. II. PROJET PASyFiS I (P150430)

Données du projet – P150430			
Dates clés		Financement (USD millions)	31.3 (total)
Mise en vigueur	Septembre 2015	Financement total IDA	15,00
Revue à mi-parcours	Mars 2018	Fonds Fiduciaire	6,30
Clôture	31 Octobre 2020	Fonds de contrepartie prévus	10,00
		Dont déjà reçus par le projet	9,55
Décaissements (Septembre 2020)			
Décaissements IDA (USD)	14.91 M. (100 %)	Décaissements TF (USD)	5.72 M. (90%)
Notations après la mission			
Elément		Précédente	Actuelle
Progrès vers les objectifs de développement		Satisfaisant	Satisfaisant
Mise en œuvre		Satisfaisant	Satisfaisant

a) Projet

8. **La mise en œuvre et le progrès vers les objectifs du projet sont satisfaisants.** Les instruments clés du système de filets sociaux sont en place et les programmes Tekavoul et Elmaouna sont pleinement opérationnels. La plupart des indicateurs du projet sont atteints. Les décaissements du financement IDA est de 100% et du Trust Fund de 90% (une DRF est en cours pour les 10% restant de manière à financer le dernier transfert monétaire du programme Elmaouna en octobre).
9. **Fonds de contrepartie.** L'accord de financement prévoyait le versement des fonds de contrepartie en cinq tranches de 2 millions de dollars chacune. Les quatre premiers versements ont été effectués respectivement en avril 2016, mars 2018, janvier 2020 et juin 2020 et une dernière tranche de 1.75 millions de dollars a été transférée en septembre 2020 permettent ainsi la continuité des programmes de filets sociaux.
10. **Gestion financière.** A l'issue de la présente supervision, la mission estime que les arrangements fiduciaires en place permettent d'assurer une gestion acceptable des risques. La gestion administrative, financière et comptable du Projet est jugée *Satisfaisante* et le risque résiduel de gestion financière est *Modéré*. Le projet doit cependant s'assurer de la mise en œuvre complète des recommandations issues des rapports d'audit externe 2019 et des rapports produits par l'auditeur interne du Projet. Enfin, dans le cadre de la prochaine clôture du Projet, la mission rappelle la nécessité du respect des dispositions telles qu'énoncées dans l'annexe 3.
11. **Gestion des passations de marché.** Une revue à posteriori des passations de marché a été effectuée en février 2020. Les recommandations de la passation de marché de la revue de mai 2019 ont été prises en compte pour l'harmonisation des canevas de rapports d'évaluation avec ceux de la Bm. Des efforts ont été constatés mais des retards de signature des contrats importants existent toujours. Début Septembre 2020, 18 marchés dont les TDR ont reçu une non-objection depuis plus de 5 mois ne sont toujours pas finalisés. Le projet doit mettre en place un mécanisme permettant de suivre la bonne avancée des marchés.
12. **Sauvegardes sociales.** Le mécanisme de gestion des réclamations et d'information au niveau projet est fonctionnel, notamment à travers les numéros verts. Durant le premier semestre 2020, l'ensemble du projet a reçu 1.444 réclamations ou demandes d'information : 225 concernant le Registre Social et 1.219 concernant Tekavoul. 66% ont été formulées via le numéro vert et 34% via les animateurs sociaux. Le taux de traitement dans les temps est désormais de plus de 80%.
13. **Incidents liés à la santé et à la sécurité au travail.** Au cours de cette mission, l'équipe de la Bm a vérifié auprès du client et des contractants concernés si des incidents liés à la santé et à la sécurité au travail (OHS) se sont produits, qu'ils aient été signalés ou non encore signalés. Un incident a été rapporté pendant la mission alors qu'il date de mars 2020 : un animateur du Registre Social a été hospitalisé suite à une attaque de chiens. Un rapport d'incident a été demandé au projet. Il est rappelé à la coordination du projet que tout incident ou accident soit être rapporté dans les 48h à la Banque mondiale.

b) Registre Social (composante 1)

Principaux indicateurs relatifs au Registre Social	Valeur précéd. (01/2020)	Valeur actuelle (07/2020)	Cible finale du projet
Nombre de ménages enregistrés dans le Registre Social avec le soutien du Projet (ciblage communautaire)	173.076	174.016	150.000
Part de ménages avec des informations complètes dans la base de données du Registre Social	70,2%	88.7%	75%
Part des réclamations instruites et clôturées par le système de réclamations et informations du RS	80%	88.9%	80%

14. **La mise en œuvre de la composante 1 du projet est jugée Satisfaisante.** En effet, tous les indicateurs de cette composante ont été atteints et la dynamique en cours est bonne grâce à un management solide et à une mise en œuvre qualitative et transparente des activités. Par ailleurs, le Registre Social est désormais hébergé au sein de la Délégation Générale de Taazour. La création d'une Direction Générale du Registre Sociale et du Système d'Information va dans le sens d'une plus forte reconnaissance institutionnelle du Registre Social qui compte désormais 12 utilisateurs.
15. **Déploiement du Registre Social.** Le Registre Social est actuellement déployé sur l'ensemble du territoire mauritanien excepté à Nouadhibou et Nouakchott. Lors du premier semestre 2020, le ciblage communautaire a été interrompu du fait du COVID-19. Le nombre de ménages pauvres identifiés en Mauritanie est resté stable à 174.000 ménages parmi lesquels 154.500 ménages (soit 88,7% des ménages identifiés) avaient leurs informations complètes dans la base de données du Registre Social. La reprise du déploiement est planifiée pour octobre 2020 et devrait durer environ 4 mois avant d'être complétée. Le site internet du Registre Social est régulièrement mis à jour (<http://www.rs.gov.mr/>).
16. **Création d'un Répertoire des Ménages.** En Mai 2020, La Banque mondiale a été informée de la volonté du Ministère de l'Economie et de l'Industrie de créer un Répertoire des ménages dont l'objectif est de « *permettre aux intervenants de disposer d'informations nécessaires permettant d'atteindre les ménages et s'informer sur leurs conditions* » (note méthodologique du MEI). Cette initiative semble créer un doublon avec le Registre Social et il n'apparaît pas efficient d'utiliser des ressources publiques pour le déploiement de deux instruments aux objectifs quasi-identiques.

c) Programme national de transferts sociaux (Tekavoul)

Principaux indicateurs relatifs à Tekavoul	Valeur précéd. (01/2020)	Valeur actuelle (07/2020)	Cible finale du projet
Nombre de ménages bénéficiaires du programme de transferts sociaux pris en charge par le projet	30.506	34.034	25,000
Pourcentage de femmes parmi les bénéficiaires du programme Tekavoul	90,3%	92,5%	80%
Part des ménages bénéficiaires de Tekavoul bénéficiant d'activités de promotion sociale	94,5%	94,5% (jusqu'en mars 2020)	80%
Part des bénéficiaires recevant des paiements à temps	50%	99,6%	90%
Part des réclamations instruites et clôturées par le système de réclamations et informations de Tekavoul	77%	87%	80%

17. **Déploiement du programme Tekavoul.** En juin 2020, environ 43.000 ménages en extrême pauvreté ont bénéficié du programme Tekavoul dont 34.000 grâce à l'appui du projet PASyFiS I et 9.000 sur les fonds gouvernementaux. L'objectif du Gouvernement est d'atteindre 70.000 ménages bénéficiaires fin 2020 puis 100.000 ménages en 2021 (soit une couverture nationale) en complétant le financement du projet avec ses propres fonds. L'équipe centrale de Tekavoul doit être renforcée pour faire face à cet agenda. Un organigramme cible a été agréé et les recrutements sont en cours de finalisation (les contrats signés seront étendus automatiquement sur le projet PASyFiS II, sous réserve d'une évaluation positive, comme convenu lors des négociations).

18. **Promotion sociale.** Il a été acté pendant la mission que le curriculum de la promotion sociale intégrerait désormais une dimension d'inclusion économique ainsi qu'une dimension genre. Par conséquent, l'équipe de Tekavoul doit revoir le curriculum et les outils audiovisuels en fonction. De plus, dans le cadre de la mise à l'échelle de Tekavoul, il est nécessaire que le Gouvernement clarifie son ambition vis-à-vis de cette activité. Pour rappel, cette mesure d'accompagnement a été conçue dans l'objectif d'optimiser l'utilisation des transferts monétaires pour le développement humain des enfants et permettre ainsi d'investir dans les générations futures.
19. **Activité pilote Dialogue Familial (formation sur le genre au sein des couples).** Suite à l'étude qualitative menée à Mbout sur les normes sociales et l'équité du genre, les outils du curriculum ont été adaptés et revus. Les outils de sensibilisation pour le volet communautaire sont en cours d'élaboration. Du fait de la pandémie, les activités du projet pilote sur le dialogue familial ont été suspendues. Un mini-pilote de l'activité est prévu à Kaédi en novembre 2020 afin de tester les outils produits et évaluer leur réceptivité auprès de couples bénéficiaires ciblés. La continuité de cette activité pilote sera assurée par le projet PASyFiS II.
20. **Evaluation d'impact de Tekavoul.** Le bureau de collecte de données pour l'évaluation d'impact (midline) a été contractualisé mais son travail a été interrompu en mars 2020 à cause de la pandémie. Jusqu'à présent, aucune date n'a été fixée pour la reprise de cette activité. Il est désormais peu probable que les résultats de l'évaluation d'impact soient disponibles pour le rapport final de projet. L'activité sera cependant réalisée dès que possible avec le financement du PASyFiS II.

d) Système et programme de filets sociaux réactifs aux chocs (Elmaoua)

Principaux indicateurs relatifs à Elmaoua	Valeur précéd. (01/2020)	Valeur actuelle (07/2020)	Cible finale du projet
Nombre cumulé d'individus bénéficiaires du programme de filets sociaux réactifs aux chocs (Elmaoua)	49.800	79.800	25.000

21. **Programme Elmaoua.** Après trois années (2017, 2018 et 2019) d'une mise en œuvre très satisfaisante, le Programme de Filets Sociaux Réactifs aux Chocs Elmaoua a connu un retard de démarrage en 2020 (début des opérations en septembre 2020 au lieu de juin 2020). L'équipe du Projet explique ce retard par des causes conjoncturelles (mise en place récente de Taazour. Covid-19...). Toutefois, le Programme a pu appuyer plus de 5.000 ménages vulnérables avant la fin de la période de soudure. Une réflexion doit être menée dans les prochains mois pour (i) lever les contraintes qui ont pesé dans la mise en œuvre du Programme en 2020, et (ii) permettre une mise à l'échelle de ce programme gouvernemental. Cette réflexion est d'autant plus importante que les bailleurs du Programme Sahélien de Protection Sociale Adaptative sont mobilisés pour apporter des financements additionnels à la Mauritanie dans les prochaines années.
22. **Appui au Système d'Alerte Précoce.** Comme chaque année depuis 2017, le projet a appuyé l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire pour la mise en œuvre des enquêtes FSMS conjointement avec le PAM afin de déterminer les zones affectées par l'insécurité alimentaire. Il est proposé qu'une réflexion sur l'usage et les modalités des FSMS puisse être menée dans les prochains mois afin de s'assurer de l'efficacité des ressources dédiées à cette activité. D'autre part, une version actualisée et étendue aux villes intermédiaires du modèle prédictif de l'insécurité alimentaire a été partagée avec l'OSA pendant la mission.
23. **Mise en place du dispositif permanent de réponse aux chocs.** La proposition d'ébauche du futur dispositif a été révisée pour tenir compte des spécificités des instances décentralisées et de la création de Taazour. La consultation sur l'élaboration des textes juridiques a été finalisée et soumise à la validation du Groupe de Travail Technique (GTT). La communication en Conseil des Ministres est attendue dans les prochaines semaines. Les prochaines étapes sont i) la finalisation du processus de consultation autour des textes juridiques et le lancement du processus d'adoption de la loi, ii) la finalisation de la proposition de structuration du secrétariat permanent et la feuille de route pour l'opérationnalisation du futur dispositif et, iii) la finalisation des outils notamment le guide méthodologique de la réponse, et l'élaboration d'une feuille de route pour la stratégie de financement du dispositif.

24. III. PROJET PASyFiS II (P171125)

25. **Effectivité.** Le Projet d'Appui au Système de Filets Sociaux en Mauritanie phase II (PASyFiS II) a été approuvé le 10 mars 2020 et est en vigueur depuis le 9 juin 2020. Ce projet renforce le système de filets sociaux existant et assure la continuité du projet PASyFiS I qui prendra fin le 31 octobre 2020. Ce calendrier permet une transition douce entre les deux projets. Il a été convenu au cours des négociations que le personnel sera reconduit sous réserve d'une évaluation positive des performances individuelles et de l'absence d'objections de la part de la Banque mondiale. Le Coordinateur du Projet a été nommé (identique au projet précédent) et le comité de pilotage a été mis en place. Les manuels opérationnels et administratifs ont été adoptés. Les conditions datées sont en cours de réalisation (en particulier le recrutement d'un spécialiste Social et Genre). Certaines passations de marchés n'ont pas été suffisamment anticipées, en particulier la sélection des opérateurs de paiements, ce qui fait peser un risque sur le transfert monétaire de Tekavoul prévu en décembre 2020.
26. **Atelier de lancement du projet.** Un atelier de lancement du PASyFiS II a été organisé conjointement par le Gouvernement et la Banque mondiale du 14 au 17 septembre 2020. L'objectif de l'atelier était de partager une vision commune du projet et de ses objectifs, de discuter le détail des activités prévues et de définir un agenda des prochaines étapes. L'annexe 4 présente les principaux points de discussion et de décision pour chaque activité ainsi que les prochaines étapes pour leur opérationnalisation.
27. **Suivi régulier du projet.** Il a été acté pendant l'atelier qu'une réunion de supervision se tiendrait désormais tous les mercredis et que l'agenda serait défini comme suit : 1^{er} mercredi du mois : Coordination et aspects fiduciaires du projet ; 2^{ème} mercredi du mois : composante 1 (Registre Social) ; 3^{ème} mercredi du mois : composante 2 (Inclusion économique) et 4^{ème} mercredi du mois : composante 3 (système de réponse aux chocs).

28. Liste des annexes

- ✓ Annexe 1 - Plan d'action discuté et agréé pendant la mission (septembre 2020)
- ✓ Annexe 2 - Suivi du plan d'action précédent (janvier 2020)
- ✓ Annexe 3 – Synthèse de la supervision financière du projet P150430
- ✓ Annexe 4 – Compte-rendu de l'atelier de lancement du Projet d'appui au Système de Filets Sociaux II
- ✓ Annexe 5 – Liste des participants à la mission

Annexe 1 - Plan d'action discuté et agréé pendant la mission (septembre 2020)

	Actions	Date limite proposée	Responsabilité
Projets et coordination			
1	S'assurer que tous les contrats en cours sont exécutés, réceptionnés et acceptés au plus tard le 31 octobre 2020	31 octobre 2020	Coordinateur National
2	Appliquer les recommandations de la dernière revue de passation de marchés (février 2020)	31 octobre 2020	SPM
3	Mettre en œuvre les recommandations issues des dernières missions d'audit interne et du rapport d'audit externe 2019	31 octobre 2020	Responsable Financier et Comptable
4	faire l'inventaire physique de tous les biens acquis dans le cadre du Projet (localisation, nombre, états, valeur...)	30 novembre 2020	Chargé du parc des Equipements
5	Finaliser la contractualisation du consultant en charge du rapport final du projet	30 septembre 2020	SPM
6	Envoyer le rapport final de projet à la Banque mondiale	31 décembre 2020	Coordinateur National
7	Finaliser les conditions datées du projet PaSyFiS II	15 Octobre 2020	Coordinateur National
8	Rédiger les nouveaux contrats RH pour le projet PASyFiS II	15 Octobre 2020	Assistant RH
9	S'assurer que tout incident est notifié à la Bm sous 48h	Continu	Coordinateur National
10	Mise en place des réunions hebdomadaires de suivi du projet	Début 08 octobre et continu	RSE
Registre Social			
10	Relance du ciblage urbain à Nouadhibou et à Nouakchott si les conditions liées à la pandémie le permettent	Octobre 2020	Expert Mobilisation Sociale
11	Déployer l'équipe de collecte de données du Registre Social	Octobre 2020	Expert Collecte de données
12	Informar la Banque mondiale des évolutions quant à la création d'un Répertoire des ménages	Continu	Directeur Général
14	Réaliser au moins deux spot-check par trimestre (y compris les rapports et les restitutions aux équipes)	Continu	Responsable Qualité
15	Réaliser les actions relatives au RS décidées lors de l'atelier de lancement du PASyFiS II (voir annexe 4)	Selon les dates convenues	DG et DRS
Programme Tekavoul			
16	Finaliser la sélection des opérateurs de paiement pour le projet PASyFiS II	Novembre 2020	SPM/Commission
17	Définir la stratégie de graduation pour la sortie du programme Tekavoul en lien avec les leçons apprises sur les activités productives	Décembre 2020	Coordinateur Tekavoul (PNTS)/R. Incl. Econ/AT
18	Réviser le curriculum et les outils de la promotion sociale et économique pour inclure les dimensions d'inclusion économique et de genre	Février 2021	RPS /AT/Expert Social et Genre
19	Relancer la collecte des données de l'évaluation d'impact si les conditions liées à la pandémie le permettent	Décembre 2020	SPM/RSE/Taazour
20	Réaliser le mini-pilote dialogue familial à Kaédi	Novembre 2020	Responsable Dialogue Familial/AT
21	Finaliser le recrutement des ressources humaines dans la cadre de la mise à l'échelle du programme.	Novembre 2020	SPM/Commission
23	Réaliser les actions relatives à Tekavoul décidées lors de l'atelier de lancement du PASyFiS II (voir annexe 4)	Selon les dates convenues	Coordinateur et équipe Tekavoul (PNTS)

Système de filets sociaux réactifs aux chocs			
23	Finaliser la mise en œuvre du programme Elmaouna 2020	Octobre 2020	Directeur adjoint DUA
24	Analyser les difficultés de mise en œuvre du programme en 2020 et proposer des solutions pour la mise en œuvre de 2021	Décembre 2020	Directrice DUA
25	Engager une réflexion sur les FSMS et l'insécurité alimentaire urbaine	Décembre 2020	Directeur OSA
26	Réaliser les actions relatives au système de réponse aux chocs décidées lors de l'atelier de lancement du PASyFiS II (voir annexe 4)	Selon les dates convenues	Conseiller CSA charge du dispositif

Annexe 2 - Suivi du plan d'action précédent (janvier 2020)

	Actions	Statut
a) Projet		
1	Mettre à disposition les fonds de contrepartie (4 ^{ème} et 5 ^{ème} tranches)	Réalisé
2	Réaliser un audit du respect des dispositions légales en termes de collecte et de gestion des données personnelles.	En cours
3	Mettre en œuvre les recommandations de la supervision financière de novembre 2019	Continu
4	Finaliser les achats du projet en cours et anticiper les marchés importants du nouveau projet pour éviter toute discontinuité.	En cours
5	Réviser le Manuel Administratif et Financier dans le cadre du nouveau projet	Réalisé
6	Rédiger les TDR pour la réalisation du rapport de fin de projet	Réalisé
b) Registre Social		
7	Lancement du ciblage urbain à Nouadhibou	Réalisé
8	Déployer l'équipe de collecte de données du Registre Social	En cours
9	Continuer le plaidoyer pour la signature de la convention avec l'ANRPTS pour l'échange d'informations	En cours
10	Réaliser des supports audiovisuels d'information sur le RS	Non réalisé
11	Mettre à jour le manuel opérationnel du Registre Social dans le cadre du nouveau projet d'appui au système de filets sociaux	Réalisé
12	Réaliser au moins deux spot-check par trimestre (y compris les rapports et les restitutions aux équipes)	Non-réalisé (stand-by lié au Covid-19)
13	Finaliser le prototype de carte ménage du RS	En cours
c) Programme Tekavoul		
14	Continuer de tester l'identification biométrique des bénéficiaires et programmer la mise à l'échelle éventuelle	Réalisé
15	Engager la sélection des opérateurs de paiement pour le projet PASyFiS II	En cours
16	Définir la stratégie de graduation pour la sortie du programme Tekavoul en lien avec les leçons apprises sur les activités productives	En cours
17	Finaliser la contractualisation du bureau d'étude en charge de l'étude d'impact et lancement de la phase de collecte des données	Réalisé et en cours (stand by lié au COVID-19)
18	Recruter les ressources humaines du pilote Dialogue familial	Réalisé
19	Finaliser les TDRs des postes à recruter dans le cadre de la mise à l'échelle du programme.	Réalisé
d) Système de filets sociaux réactifs aux chocs		
20	Finaliser les préparatifs du programme Elmaouna en 2020 (définition de la zone d'intervention, des modalités, identification des bénéficiaires...)	Réalisé
21	Rédiger le(s) décret(s) relatif(s) à la mise en place du dispositif permanent de réponses aux chocs	Réalisé
22	Finaliser le recrutement d'un statisticien pour l'OSA	En cours (sélection non conclusive)

Introduction

1. Dans le cadre de la supervision du Projet d'Appui au Système de Filets Sociaux (PAFS), une revue de la gestion financière du Projet a été conduite de façon virtuelle. Cette mission visait essentiellement à s'assurer que les arrangements en matière de gestion financière du PAFS sont en place et fonctionnent correctement.

Appréciation d'ensemble sur la gestion financière du Projet

2. A l'issue de la présente supervision, la mission estime que les arrangements fiduciaires en place permettent d'assurer une gestion acceptable des risques. La gestion administrative, financière et comptable du Projet est jugée globalement **Satisfaisante** et le risque résiduel de gestion financière est **Modéré**.

3. Les points positifs suivants ont été identifiés : (i) la soumission dans les délais requis du rapport intérimaire financier au 30 juin 2020 avec une qualité acceptable ; (ii) la tenue à jour de la comptabilité du Projet ; (iii) l'atteinte au 22 septembre 2020 de taux de décaissement satisfaisants respectivement de 100% pour le financement IDA D0540, et de 74,6% pour le TF A9151 et (v) la soumission dans les délais requis des rapports d'audit 2019 avec une opinion sans réserve.

4. La mission considère cependant que l'UCP devrait œuvrer à la mise en œuvre complète des recommandations de contrôle interne issues des rapports d'audit externe 2019 et des rapports d'audit interne produits par l'Unité d'audit interne du Projet.

5. Enfin, dans le cadre de la prochaine clôture du Projet, la mission rappelle à l'UCP la nécessité du respect des dispositions ci-après : (i) faire l'inventaire physique de tous les biens acquis dans le cadre du Projet (localisation, nombre, états, valeur...); (ii) arrêter de signer de nouveaux contrats après le 31 octobre 2020, date de clôture officielle du Projet ; (iii) s'assurer que tous les contrats en cours sont exécutés, réceptionnés et acceptés au plus tard le 31 octobre 2020 dans la mesure où toutes les activités exécutées au-delà de cette date sur la base des contrats signés avant cette date ne sont pas éligibles au financement IDA ; (iv) bien noter que pendant la période de grâce seuls les services, biens, travaux exécutés, réceptionnés et acceptés par le Projet au plus tard le 31 octobre 2020 pourront être payés. (v) approvisionner le compte "séquestre" ouvert dans le but d'y transférer les honoraires de l'auditeur externe pour le dernier audit du Projet (audit de clôture) ; (vi) les frais de fonctionnement ne sont pas éligibles au financement IDA après la date de clôture fixée au 31 octobre 2020 (les frais de fonctionnement durant la période de grâce doivent être financés par des ressources autres que celles de l'IDA) ; (vii) s'assurer que le montant total des engagements du Projet ne dépasse pas le montant total des allocations IDA au Projet (éviter tout sur engagement).

Plan d'actions pour renforcer la gestion financière

Constat/Risque	Actions agréées	Responsable	Date fin d'implémentation
Audit interne	1. Mettre en œuvre les recommandations issues des dernières missions d'audit interne.	UCP	Sans délai
Audit externe	2. Mettre en œuvre les recommandations issues du rapport d'audit externe 2019.	UCP	Sans délai
Clôture du Projet	3. Respecter les règles de la Banque en matière de clôture de Projets.	UCP	28 février 2021

Annexe 4 – Compte-rendu de l’atelier de lancement du Projet d’appui au Système de Filets Sociaux II (PASyFiS II) – du 14 au 17 septembre 2020

Un atelier de lancement a été organisé conjointement par le Gouvernement et la Banque mondiale du 14 au 17 septembre 2020. L’objectif de l’atelier est de partager une vision commune du projet et de ses objectifs, de discuter le détail des activités prévues et de définir un agenda des prochaines étapes.

Lundi 14 septembre – Composante 1 : Mise à jour et amélioration du Registre Social

Les sous composantes notamment a) la mise à jour du Registre Social, b) l’extension du Registre Social aux réfugiés, c) la mise en place d’une carte dans une zone pilote, d) la promotion de l’utilisation du Registre Social et e) l’utilisation du Registre Social comme outil de coordination ont fait l’objet de présentation de la part de la Direction Générale du Registre Social (DGRS) sur l’approche de mise en œuvre des activités.

1.1 Mise à jour du Registre Social.

Résumé de l’activité

La DGRS a exposé les réalisations au cours de cette première phase notamment l’évolution effectuée dans le ciblage communautaire, la révision de la méthodologie en milieu urbain, la collecte de données et les améliorations apportées dans le système de plaintes.

Discussions et décisions

Pour cette deuxième phase le projet mettra l’accent sur la mise à jour du Registre Social qui commencera début 2021. Elle se fera à plusieurs niveaux avec une actualisation de la méthodologie de ciblage et des quotas sur la base de l’EPCV 2020. Les consultations en vue de la revue méthodologique seront organisées dans les prochains mois.

Prochaines étapes

	Action	Echéance	Responsabilité
1.1.1	Consultation octobre-janvier / étude sur la méthodologie RS 2021 : (MAJ, feedback des utilisateurs, calculs des quotas.)	Février 2020	DRS/Expert Mobilisation Sociale
1.1.2	Révision du manuel opérationnel phase 2	Avril 2021	DG/DRS

1.1.2 Le ciblage des ménages.

Résumé de l’activité : La DGRS a présenté les évolutions dans le cadre du ciblage avec ses différentes étapes ainsi que la participation de la communauté. Elle a également partagé l’expérience acquise dans l’identification des bénéficiaires dans le cadre de la réponse faite par le Gouvernement pendant la pandémie.

Discussions/décisions

Pour la deuxième phase, la méthodologie proposée combinera i) le dénombrement par localité, ii) la vérification communautaire à travers les assemblées et c) l’enquête systématique de vérification. Six Spot check sont prévues par an. Les outils de collecte seront révisés

Prochaines étapes

	Action	Echéance	Responsabilité
1.1.3	Etablir méthodologie de ciblage deuxième phase	Février 2021	DRS
1.1.4	Révision des outils de ciblage et adaptation au contexte	Mars 2021	Expert Mobilisation Sociale
1.1.5	Recrutement expert Qualité	Décembre 2020	DRS/SPM
1.1.6	Organisation d’un atelier pour la révision du questionnaire pour la collecte de données en collaboration avec les utilisateurs et les partenaires	Décembre 2020	Responsable Collecte de données

1.1.3 Enquête vérification.

Résumé de l’activité

Au cours de la phase 1, l’ONS a effectué l’enquête de vérification et de collectes des données après le ciblage communautaire.

Discussion/décisions

Dans cette phase 2, la DGRS planifie de renforcer la qualité de l’activité à travers la révision du questionnaire, l’amélioration du document avec le soutien des utilisateurs et des partenaires. Les propositions de changement ci-après ont été faite :

- Changement de stratégie de collecte, la collecte sera faite par l’équipe RS et non par l’ONS (analyse de l’adéquation du dispositif RH actuel à faire et analyse de la temporalité des deux options à voir notamment si les deux méthodologies vont coexister au début le temps d’assurer une équipe de collecte solide ?).
- Le MAJ sera dynamique à travers les remontées d’information en coordination avec les comités et les points focaux RS (changements tels que la composition des familles, les nouvelles naissances, les décès, les déménagements)

- Un dispositif de coordination avec les partenaires utilisateurs, l'Etat civil sera renforcé pour la mise à jour des données et leur croisement

Prochaines étapes

	Action	Echéance	Responsabilité
1.1.7	Redimensionnement de l'équipement de la RS (RH et logistique afin de pouvoir satisfaire l'ensemble de la collecte des données pour les 5 prochaines années)	Novembre 2020	DG et Directeur RS
1.1.8.	Organisation d'un atelier pour la révision du questionnaire de collecte de données en collaboration avec les utilisateurs	Décembre 2020	Responsable Collecte de données

1.1.4 Gestion des plaintes.

Résumé de l'activité

Pendant la première phase du projet, la DGRS a assuré la disponibilité du service de gestion des plaintes et les dysfonctionnements ont été progressivement résolus avec le respect du délai de traitement des demandes, qui selon le manuel de procédures est de 30 jours maximum.

Discussions/Décisions

Pendant la deuxième phase, la DGRS compte poursuivre la disponibilité du service, adapter les procédures pour tenir compte du contexte des réfugiés et du ciblage en zone urbaine.

Prochaines étapes :

	Action	Echéance	Responsabilité
1.1.9	Revue du système de suivi des plaintes	Février 2021	Gestionnaire des réclamations
1.1.10	Mise à jour du manuel de procédures en cas de besoin et en cohérence avec l'évolution de la méthodologie du ciblage communautaire en milieu rural et urbain (traitement des plaintes sur le terrain, etc.)	Mars 2021	DRS
1.1.11	Promotion de la mutualisation du numéro vert avec les composantes et les autres acteurs	Mars 2021	DRS

1.2 Extension du Registre Social aux réfugiés

Résumé de l'activité.

Les ménages du Hodh Chargui, y compris ceux du camp de réfugiés de Mbera qui sont considérés comme pauvres, seront inscrits au Registre Social.

Discussion/décision.

Le RS enregistrera les ménages réfugiés des catégories 1,2,3 du camp de Mbera. Initialement, ces catégories incluaient environ 7.500 ménages mais les chiffres seront actualisés probablement pour tenir compte de la dynamique de révision engagée par le HCR. Il a été souligné l'importance de la sensibilisation des acteurs et des bénéficiaires. L'objectif du Registre Social est d'enregistrer ces ménages dans les prochains mois afin de permettre l'opérationnalisation de Tekavoul et de Inaya auprès des réfugiés au plus tard en mars 2021.

Prochaines étapes

	Action	Echéance	Responsabilité
1.2.1	Mise en place d'un calendrier prévisionnel de démarrage du déploiement du Registre Social	Février 2021	Responsable Collecte de données
1.2.2	Organisation d'un atelier d'harmonisation des critères d'identification (HCR/PAM et le RS)	Octobre 2020	DG/DRS
1.2.3	Mise en place d'un plan de communication sur l'identification des réfugiés auprès du camp de Mberra en coordination avec le HCR	Octobre 2020	Responsable Communication

1.3 Mise en place d'une carte et plateforme du Registre Social

Résumé de l'activité.

La mise en place d'une carte du Registre Social des ménages répond à une demande de plusieurs acteurs. Une telle carte pourrait, par exemple, donner aux ménages inscrits au Registre Social la priorité aux boutiques Emel ou aux interventions de la couverture maladie universelle ou à tout autre service social.

Discussion/décision

Le Registre pilotera une action dans une zone géographique limitée (à priori le Guidimakha) lors du premier semestre 2021. L'expérience récente développée dans le cadre de l'appui du RS à l'identification des ménages pour la réponse à Covid a été avancée avec la possible mise en place d'une plateforme de vérification avec le NNI, la lecture de la Bande MRZ. En conclusion, deux options seront testées : (i) système s'appuyant prioritairement sur le NNI et une carte RS pour ceux qui n'en n'ont pas et (ii) un système s'appuyant uniquement sur une carte RS. Le Gouvernement prendra les décisions sur le système le plus durable et efficace pour une éventuelle mise à l'échelle.

Prochaines étapes

	Action	Echéance	Responsabilité
--	--------	----------	----------------

1.3.1	Atelier de concertation avec les partenaires sur la mise en place de la carte en novembre 2020	Décembre 2020	RSI RS
1.3.2	Séance préparatoire de travail sur la préparation du pilote (le coût, logistique, équipes)	Janvier 2021	RSI RS

1.4 Promotion de l'utilisation du Registre Social

Résumé de l'activité

Le registre social compte actuellement 12 utilisateurs, dont des ONG internationales, des agences des Nations unies et des institutions gouvernementales telles que Tazour, le CSA et le ministère de la santé.

Discussions/décisions

Les options possibles pour l'utilisation du RS par les partenaires de la réponse et acteurs gouvernementaux ainsi que le développement d'une stratégie de communication institutionnelle ont fait l'objet de partage. Il a été acté de faire une revue et amélioration de l'utilisation du RS et de fidéliser les utilisateurs. L'option du développement d'un cadre juridique pour l'utilisation du RS ainsi que le renforcement de ses capacités institutionnelles et administratives sont des pistes à explorer. Enfin la promotion de la transparence sur les activités du terrain à travers l'invitation des acteurs sur lors des missions a été proposée.

Prochaines étapes :

	Action	Echéance	Responsabilité
1.4.1	Organisation d'un atelier de capitalisation de l'utilisation RS	Janvier 2021	DG/DRS
1.4.2	Renforcement de l'équipe qualité	Décembre 2020	DRS/SPM
1.4.3	Mise en place d'un Point Focal au sein du RS pour la relation avec des utilisateurs.	Décembre 2020	DRS/SPM
1.4.4	Consultance sur la revue méthodologique l'utilisation du RS	Janvier 2021	DG/DRS
1.4.5	Recrutement d'un spécialiste en communication pour le RS	Décembre 2020	DRS/SPM
1.4.6	Développer des outils simples pour les utilisateurs pour leur permettre faire des simulations sur la BDD du RS.	Novembre 2020	RSI RS
1.4.7	Plaidoyer sur l'utilisation du RS comme outil pour tous les programmes sociaux	Continu	DG

1.5 Utilisation du Registre Social comme outil de coordination

Résumé de l'activité

Le rôle joué par le RS jusqu'à présent a été dynamique et d'une grande transparence et ouverture aux utilisateurs et autres partenaires. Le DRS veut aller plus loin et constituer d'autres instances de coordination et de partage.

Discussions/décisions Plusieurs pistes ont été annoncées notamment l'établissement d'un club des utilisateurs pour améliorer la coordination des interventions et éviter les doublons, la mutualisation des outils, l'orientation des utilisateurs (historique, cartes, statistiques, mapping) et le suivi et supervision des interventions.

Prochaines étapes

	Action	Echéance	Responsabilité
1.5.1	Elaboration des cartes dynamiques sur les interventions des partenaires qui utilisent le RS.	Décembre 2020	DG
1.5.2	Réflexion sur un outil de coordination multidimensionnel entre le RS et autres agences	Juin 2021	DG

Mardi 15 septembre – Composante 2 : Amélioration de l'inclusion socio-économique des ménages pauvres

Cette composante vise à lever plusieurs contraintes qui entravent l'inclusion socio-économique des ménages les plus pauvres. Plus précisément, ses objectifs sont les suivants : a) appuyer l'extension du programme de transfert monétaire conditionnel Tekavoul pour atteindre un total de 45.000 ménages en situation d'extrême pauvreté (sous-composante 2.1) ; b) recertifier et développer un programme d'inclusion économique pour les ménages sortant du programme Tekavoul (sous-composante 2.2) ; et c) appuyer les ménages dans l'inscription à l'état civil (sous-composante 2.3).

2.1 Extension du programme Tekavoul

Résumé de l'activité

La Délégation Générale de Taazour sera responsable de la mise en œuvre de la composante programme Tekavoul : un rappel des engagements du Gouvernement et les données prévues dans le cadre du projet a été fait.

Discussions/décisions

En termes d'approche méthodologique, Tekavoul maintiendra les mêmes dispositions pour l'inscription, le paiement et la supervision. Cependant, l'extension nécessite des ajustements en termes de capacité opérationnelle et de gestion. Des ressources humaines additionnelles sont en cours de recrutement pour le renforcement de l'équipe de paiement et sa supervision et le renforcement de l'équipe de la coordination.

Prochaines étapes

	Action	Echéance	Responsabilité
2.1.1	Réflexion sur les quotas et la sélection des ménages du programme Tekavoul	Mars 2021 (engager la réflexion en Déc 2020.)	RSI Tekavoul, RS, ONS, AT/BM
2.1.2	Analyse de la structure en vue de son adéquation en termes de supervision et de gestion organisationnelle	Janv 2021 (engager la réflexion en Nov 2020)	Coord.Tekavoul RSE -Coord.National-TAAZOUR-BM
2.1.3	Mise à l'échelle de Tekavoul en septembre et décembre 2020	Déc 2020	RP Tekavoul-TAAZOUR
2.1.4	Analyse de l'articulation circuits financiers des fonds du Gouvernement et des fonds de contrepartie du projet	Déc 2020	RP/RFC Tekavoul – TAAZOUR –Coord Nat- TAAZOUR -

2.2 Activités de promotion sociale

Résumé de l'activité

Cette activité est une action continue tout au long du projet. Tous les guides et les modules de formation ont été créés et l'équipe est en place. Le pilote dialogue familiale pour la gestion des ressources pour améliorer la coopération économique et renforcer la relation intra couple et qui cible la formation de (1440) a été initié et est en cours

Discussions/décisions

La mise à l'échelle du programme implique des ajustements en termes de nombres de staff, de logistique de déroulement des sessions et de renforcement des nouvelles équipes à déployer. Tous les guides sont disponibles cependant dans le nouveau contexte de Covid une réflexion doit être menée sur les questions de sensibilisation en période de pandémie. La problématique de la mobilisation des équipes de promotion sociale pour les autres activités de la composante et les besoins d'engager la réflexion sur la structure idéale pour supporter l'extension et les moyens prévus de son financement a été abordée. Le gouvernement entend maintenir les sessions de promotion sociale avec intégration d'une composante sur l'inclusion économique et de genre. Les risques relatifs à un passage à l'échelle (équipe de terrain à multiplier par 3) ont été discutés.

Prochaines étapes

	Action	Echéance	Responsabilité
2.2.1	Réflexion sur le dimensionnement le fonctionnement et les objectifs de l'équipe promotion sociale au vu de l'extension prévue	Fin Nov 2020 (Refl déjà engagée)	RPS Tekavoul -AT BM-Coord Nat-TAAZOUR
2.2.2	Analyse de l'extension du coût annuel par bénéficiaire au regard de l'extension annuelle prévue (quel dispositif pour l'accompagner ?)	Déc 2020	RFC PASYFIS II – Coord Nat-TAAZOUR
2.2.3	Réflexion sur le curriculum, comment intégrer des modules sur l'inclusion économique et le genre, travail à faire avec la direction de Tazour en charge de l'inclusion économique (programme Baraka)	Déc 2020	Resp.Incl. Eco/RGS/RPS-Coord BARAKA-TAAZOUR-AT BM-
2.2.4	Mini pilote Dialogue familial prévu en octobre en fonction de l'évolution de la pandémie (réévaluer les outils, qui seront validés par le MASEF et le MEI)	Nov 2020	RPDF/RSE/RPS Tekavoul
2.2.5	Etude de base et lancement du pilote Dialogue familial à Maghama.	Janv 2021	RSE/RPDF-AT BM-CRDES

2.3 Extension du programme Tekavoul sur les filets sociaux aux réfugiés

Résumé de l'activité

Il s'agit de l'inclusion des réfugiés maliens ayant un profil similaire aux ménages mauritaniens en situation d'extrême pauvreté du Programme. Il est prévu d'appuyer environ 5.000 ménages par des transferts monétaires. Les activités seront les mêmes que celles proposées dans les autres localités notamment la promotion sociale couplée aux transferts de cash trimestriels. Une adaptation des modules de promotion sociale sera nécessaire, ainsi qu'une clarification des questions de protection concernant les bénéficiaires et les enfants non accompagnés.

Discussions/décisions

- Risques de rétention des réfugiés, cas souvent posé, se pose la question du package, est ce qu'il y a un possible articulation entre l'aide de Tekavoul et le paquet de rapatriement ?
- Recommandation du HCR d'avoir des procédures standards homogènes alignées sur les procédures nationales et contextualisées pour la réalité du camp
- Recommandation d'adapter la promotion sociale avec une ouverture sur la protection
- Réflexion de la coordination entre les programmes de filets sociaux des deux pays (Mauritanie et Mali)
- Rappel par le HCR des conclusions des études pour analyser les intentions des réfugiés si la situation dans le pays d'origine s'améliore.

Prochaines étapes

	Action	Echéance	Responsabilité
2.3.1	Listing de tous les cas rencontrés nécessitant une adaptation et intégration dans le manuel de procédure	Janv 2021	Pt Focal Ref/RSE/RP/RPS
2.3.2	Mission de la coordination Tekavoul pour l'analyse des besoins particuliers dans le cadre du camp	Déc 2020	Pt Focal Réf/RP/RSE/RPS
2.3.3	Réflexion autour de l'adaptation des modules pour les besoins spécifiques des populations du camp	Mars 2021	Pt Focal Réf/RPS-AT BM-HCR
2.3.4	Proposition de RS de collecter les données d'ici fin décembre vu les exigences du Gouvernement et l'intérêt des autres programmes (Tekavoul, Inaya)	Déc 2020	PFR/Reg Soc.
2.3.5	Le Gouvernement adressera au HCR une correspondance pour l'accès aux données pour une décision finale sur les données.	Nov 2020	PFR/RPS-Coord Nat-Reg Soc.
2.3.6	Le HCR est en train d'expérimenter un projet d'inclusion économique pour le groupe 4 et propose des partages d'expérience avec le Gouvernement (échange technique)	Fév 2021	PFR/Prog BARAKA-Resp Incl Eco-HCR
2.3.7	Définition d'un plan logistique d'intervention	Nov 2020	RP/RPS/Pt Focal Réf.

2.4 Facilitation de l'enregistrement à l'état civil

Résumé de l'activité

La sous-composante appuiera une intervention pilote multidimensionnelle et collaborative dans une Moughataa pour générer des leçons apprises. L'intervention proposée appuiera les activités pour la promotion de la demande, la facilitation de l'offre, l'appui matériel aux centres et le renforcement des Khadis. Un expert sera recruté pour la sous composante. Il s'agit d'une action pilote visant à mieux comprendre comment avoir un impact local et comment tirer des leçons apprises pour une éventuelle mise à l'échelle future.

Discussions/décisions

Rappel sur la coordination engagée avec l'ANRPTS, l'Unicef, le MAEPSP (Direction des stratégies et développement), et le Ministère de la Justice. L'implication du Registre social peut contribuer à faciliter la localisation des ménages de la base de données.

Prochaines étapes

	Action	Echéance	Responsabilité
2.4.1	Préparation d'une Réunion Tekavoul, ANRPTS (courant octobre)	Oct 2020	RSI/Coord/ANRPTS/
2.4.2	Point sur le registre civil et le projet à inclure dans le COS prochain	Oct 2020	Coord Nat-Coord Tekavoul
2.4.3	Relance de la coordination avec les acteurs (octobre)	Oct 2020	Coord Nat-Coord Tekavoul
2.4.4	Préparation d'un mini atelier de brainstorming (date à donner en coordination avec les acteurs concernés)	Janv 2021	Coord Nat-Coord Tekavoul
2.4.5	Listes des actions prioritaires élaborées pour le lancement de l'activité	Janv 2021	Coord Nat-Coord Tekavoul-Partenaires
2.4.6	Relance des discussions avec le Ministère de la Justice en coordination avec UNICEF (octobre)	Oct 2020	Coord Nat-Coord Tekavoul-UNICEF
2.4.7	Visite et information sur les expériences réussies de l'agence ANRPTS dans certaines communes-Intervention COVID-Taazour	Fév 2021	RSI/Coord Tekavoul

2.5 Re-certification et élaboration d'une stratégie de sortie pour Tekavoul

Résumé de l'activité

Le projet appuiera la conception d'une stratégie de re-certification. Les premiers bénéficiaires de Tekavoul ont été inscrits au programme en décembre 2016 et achèveront donc le cycle de cinq ans du programme d'ici la fin de 2021.

Discussions/Décisions

Les ménages classés comme pauvres ou extrêmement pauvres (score PMT inférieur à celui associé au seuil de pauvreté et encore au Registre Social) seront réinscrits pour un nouveau cycle de soutien de cinq ans, et ceux qui ne sont plus éligibles devront quitter le programme.

Le lien entre la promotion sociale et économique, doit être fait pour s'appuyer sur le dispositif existant (analyse à faire). Les services à offrir suivront une approche modulaire, en fonction des besoins identifiés, coaching ou accompagnement, formation en entrepreneuriat, micro-subvention pour l'appui au lancement ou au renforcement d'AGR, etc. (à définir) En termes de temporalité, l'objectif pourrait être de commencer 6 mois avant la sortie et accompagner 6 mois après. Il peut être envisagé de prévoir ces activités d'inclusion économique tout au long du cycle avec un focus plus marqué à la fin du cycle.

Prochaines étapes

	Action	Echéance	Responsabilité
2.5.1	Finalisation de la méthodologie de sélection des ménages (RS repasse par les zones concernées : Mbout, tous ceux qui sont sortis vont bénéficier du paquet d'inclusion économique)	A définir avec le Registre	RSI-RS

2.5.2	Travail analytique sur le PMT avec le RS et l'assistance technique de la BM	Mars 2021	RSI-RS-AT BM
2.5.3	Mise en place d'un cadre de concertation autour des initiatives économiques (El Baraka, Tekavoul, Employabilité des jeunes). Prévoir des réunions de coordination toutes les deux semaines à partir de début octobre 2020.	Oct 2020	RIE-Prog BARAKA-PEJ-AT BM
2.5.4	Définition du package d'accompagnement en s'inspirant de l'expérience de Tekavoul	Fév 2021	RIE-Prog BARAKA-PEJ-AT BM
2.5.5	Information aux ménages à partir de janvier 2021	Janv 2021	RPS/RIE/RP
2.5.6	Finalisation du recrutement de l'expert en charge de la composante au niveau de Tekavoul (évaluation en cours de finalisation)	Nov 2020	SPM-Comm TAAZOUR-
2.5.7	Préparation des contenus (dans 6 mois)	Mai 2021	RIE/RPS
2.5.8	Cartographie des offres de services au niveau local pour pouvoir orienter les ménages sortants vers d'autres programmes existants en matière de formation ou d'emploi (voir avec le Projet d'employabilité des jeunes)	Juin 2021	RIE-Prog BARAKA-PEJ-AT BM
2.5.9	Pistes de réflexion sur l'accompagnement (quelques réponses seront données par l'évaluation d'impact)	Mai 2021	RSE/RIE/
2.5.10	Réflexion à mener également sur les bénéficiaires des services d'inclusion économique (qui en bénéficie au sein du ménage ?)	Mars 2021	RSE/RIE/RPS

Mercredi 16 septembre – Composante 3 : Renforcement du système de réponse aux chocs pour les ménages vulnérables aux chocs

Cette composante vise à renforcer la conception et la mise en œuvre d'un système de réponse aux chocs mené par le gouvernement et axé sur l'aide aux ménages vulnérables pour faire face aux chocs climatiques causant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce volet sera principalement mis en œuvre par le CSA. Plus précisément, les objectifs de cette composante sont les suivants : (a) renforcer le SAP et le cadre de coordination de la réponse aux chocs (Sous-composante 3.1) ; (b) appuyer la mise en œuvre de programmes de protection sociale réactifs aux chocs (Sous-composante 3.2) ; (c) concevoir une stratégie de financement pour répondre aux chocs liés au climat (Sous-composante 3.3) ; et (d) appuyer un CERC pour les situations de besoin urgent d'assistance (Sous-composante 3.4).

3.1 Renforcement du SAP

Résumé de l'activité

Cette activité vise le renforcement du SAP et son cadre de coordination à travers l'appui à la collecte, à l'analyse et à la production des informations. La présentation du dispositif actuel du système d'alerte précoce a été introduit par l'OSA ainsi que les réalisations sur la phase I du projet.

Discussions/décisions

Le focus a porté sur la consolidation des acquis de FSMS conduites deux fois ainsi que sur la réflexion sur le timing des FSMS, le besoin de faire tourner le modèle prédictif et définir un plan d'action pour la mise en place d'une plate-forme de stockage et de partage de toutes les informations nationales en lien avec la situation alimentaire et nutritionnelle. Pour être utilisable le modèle doit être finalisé et voir son intégration dans le cadre des analyses du cadre harmonisé. Il y'a un travail d'institutionnalisation de l'outil model prédictif à faire.

Le volet renforcement des capacités se fera à travers le financement des études et des voyages d'études pour tirer profit des expériences des pays tant dans la sous-région qu'ailleurs, avec des contextes climatiques similaires, l'échange peut aider à profiter des expériences et renforcer la dynamique régionale.

Prochaines étapes :

	Action	Echéance	Responsabilité
3.1.1	Développer et suivre le plan d'action	15 octobre 2020	Moulaye/Equipe OSA
3.1.2	Réunions chaque deux semaines pour suivre le PA		Moulaye /Equipe OSA
3.1.3	Elaboration des TDRs des experts (expert en statistique pour le renforcement des capacités et expert en sécurité alimentaire)	Fin octobre 2020	Sidi
3.1.4	Réflexion sur la périodicité des FSMS	Fin novembre 2020	Sidi
3.1.5	Finalisation du modèle prédictif et engager un plaidoyer pour son utilisation pour le prochain cadre harmonisé	Novembre 2020	Mamoune
3.1.6	Mise en place d'une plateforme d'information qui regroupe toutes l'information existantes (ouvert aux utilisateurs avec des modalités via des protocoles)	Mars 2021	Mamoune
3.1.7	Mise en place des protocoles avec les fournisseurs des données	Mars 2021	Maazou
3.1.8	Renforcement des cadres de l'OSA dans le système d'information	Juin 2020	Moulaye /Equipe OSA
3.1.9	Diagnostic des besoins du CAB dans le cadre le dispositif (via le canal à l'appui au dispositif)	Janvier 2021	Moulaye /Equipe OSA

3.2 Mise en place du dispositif permanent de réponses aux chocs

Résumé de l'activité

Introduction au dispositif par un rappel contextuel sur la problématique de la gestion Adhoc des crises. Le processus engagé depuis 2018 a été rappelé ainsi que les avancées récentes avec la disponibilité des textes juridiques instituant le dispositif (projet de textes en cours de revue par le GTT) et la préparation de la communication en conseil des ministres.

Discussions/décisions

Les échanges ont porté sur la nécessité de garder l'effet de transversalité avec le leadership de la primature. Les coûts prévisionnels du fonctionnement du dispositif ont été partagés. Le projet prévoit les couts de l'opérationnalisation et les besoins de renforcement de capacités des ressources allouées à son fonctionnement.

Prochaines Etapes

	Action	Echéance	Responsabilité
3.2.1	Communication en conseil des ministres (en cours de finalisation)	mi-novembre 2020	Brahim Bèye
3.2.2	Adoption des textes juridiques	Fin décembre 2020	Brahim Bèye
3.2.3	Plaidoyer et lobbying pour l'inscription des charges du dispositif pour le budget 2021	Fin novembre 2020	Brahim Beye
3.2.4	Finaliser la discussion sur le fonctionnement du dispositif (dans les semaines prochaines)	mi-novembre 2020	Comité restreint CSA (Brahim Bèye)
3.2.5	Elaboration des TDRs des consultants pour l'appui au dispositif	Fin octobre 2020	Comité restreint du CSA (Brahim Bèye)

3.3 Appui à la mise en œuvre de programmes de filets sociaux réactifs aux chocs

Le projet appuiera la mise en œuvre de programmes de filets sociaux réactifs aux chocs par le biais de trois activités : (a) appui à la mise en œuvre d'Elmaouna ; (b) pilotage d'une extension du programme Tekavoul en cas de chocs ; et (c) appui au développement de la plateforme commune de paiement pour la réponse aux chocs.

3.3.1 Appui à la mise en œuvre de programmes de protection sociale réactifs aux chocs

Résumé de l'activité

Une présentation sur les acquis depuis le démarrage du programme a été faite par la direction de la DAU. Le programme a été essentiellement axé pendant les années précédentes sur les réponses à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, les ambitions sont de diversifier l'offre de service de la réponse pour les urgences à occurrence rapide et de renforcer la Direction pour la coordination de la réponse nationale.

Discussions et décisions

Les discussions ont porté également sur la mise à l'échelle du programme Elmaouna et son appropriation par le Gouvernement. Les questions en lien avec l'efficacité et l'efficacé de la réponse nécessitent une réflexion pour pouvoir apporter des réponses adéquates auprès des populations en 72 h en cas chocs à occurrence rapide (inondations par exemple).

Prochaines étapes

	Action	Echéance	Responsabilité
3.3.1	Identification des acteurs et mise en place de Comite de travail (CSA, RS, Plateforme de paiement, Tekavoul, ministères de l'intérieur, l'ONS) dans les semaines prochaines sous le lead de la DAU	NOVEMBRE-DECEMBRE	FATOU ALY
3.3.2	Elaboration d'un manuel opérationnel de réponse aux inondations pour 2021	DECEMBRE-FEVRIER	MD O/ LAB
3.3.3	Réflexion autour des comités d'identification des besoins en cas de chocs (listes prédéfinies, données à croiser avec la base de données du RS afin d'identifier des victimes)	EN CAS DE CHOC	MD O/ LAB
3.3.4	Mise à disposition d'outils pour aide à la décision pour la commission	FEVRIER MARS	FATOU ALY
3.3.5	Création d'un comité de travail pour produire le manuel d'intervention (implication du RS dans cette étape)	FEVRIER -MARS	MD O/ LAB
3.3.6	Identification des besoins en renforcement des capacités (assistance technique, mission et voyages des études à définir)	JANVIER -MARS	MD O/ LAB

3.3.2 Tekavoul, comme outil de réponse aux chocs

Résumé de l'activité

Cette sous-composante consistera à mettre en œuvre une activité pilote visant à étendre le programme Tekavoul lorsqu'un choc se produit. Tekavoul répondrait aux chocs en se développant verticalement (augmentation temporaire du montant transféré) et horizontalement (augmentation du nombre de bénéficiaires sélectionnés à partir du Registre Social) dans les zones où Elmaouna n'opère pas. Cette activité sera lancée en 2021 à titre de projet pilote et sera mise en œuvre pendant au moins trois ans.

Discussions/décisions

Discussion autour de la compréhension de ce pilote. Cette activité permettra au GoM d'évaluer la rentabilité et l'efficacité des deux options de transferts monétaires réactifs aux chocs et de tirer des enseignements pour la réponse aux chocs. L'intervention d'Elmaouna

et de Tekavoul volet réactif peuvent cohabiter, ce qui permettra au gouvernement d'avoir plusieurs leviers de réponse. En termes de fonctionnement, il faudra mettre en place un groupe de travail technique pour cette réflexion et définir les préalables à mettre en place.

Prochaines étapes

	Action	Echéance	Responsabilité
3.3.2.1	Mise en place d'un manuel de procédures de l'intervention de Tekavoul pour le volet réactif	Mai 2021	Auditeur Interne/RP/RSE
3.3.2.2	Désignation d'un point focal pour travailler la BM, RS, Elmaouna et les autres acteurs	Avril 2021	RP
3.3.2.3	Participation et coordination de Tekavoul à la dynamique nationale autour de la réponse annuelle	Mars 2021	Coord Tekavoul

3.4 Plateforme de paiement

Résumé de l'activité

L'activité consistera à soutenir le développement des outils de la plateforme de paiement de Tekavoul à travers des applications (comme une application pour une tablette ou un téléphone pour superviser le paiement) et financera les frais liés à l'utilisation de la plate-forme de paiement par tout acteur qui souhaite effectuer des transferts monétaires pendant la réponse au choc (en particulier les ONG et les agences des Nations Unies).

Discussions/Décisions

Comme expérience à capitaliser, Le PAM a déjà utilisé une première fois la plateforme, il y a besoin de travailler sur la promotion de la plateforme et définir ces modalités de fonctionnement. L'exemple des outils développés dans le cadre de la réponse à la Covid a été partagé. Il est recommandé de commencer cette réflexion avec les acteurs de la réponse mais à terme cette plateforme devra servir toutes les actions de réponse dans le cadre de l'action sociale. Une réflexion peut également être engagée sur l'ancrage institutionnel d'une telle plateforme.

Prochaines étapes :

	Action	Echéance	Responsabilité
3.4.1	Finalisation du recrutement de l'expert en charge du développement de la plateforme	Janv 2021	Resp Plateforme
3.4.2	Réunion avec le PAM sur son feedback sur l'utilisation de la plateforme	Fév 2021	Resp Plateforme
3.4.3	Institution d'un cadre de partage sur cette nouvelle expérience	Mars 2021	Resp Plateforme
3.4.4	Information et dialogue avec les utilisateurs potentiels	Mars 2021	Resp Plateforme

3.5 Conception d'une stratégie de financement pour répondre aux chocs conduisant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Résumé de l'activité

Cette sous-composante appuiera deux activités : (a) la conception d'une stratégie de financement pour répondre aux chocs conduisant à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et (b) la mise en place d'un véhicule financier commun pour répondre à ces chocs.

Discussions/décisions

Ces activités innovantes représentent un bloc important pour la réflexion sur le dispositif en cours d'élaboration et la création au niveau national d'un mécanisme de financement des chocs. Le rappel de l'historique et de la complexité de la gestion des urgences par des réponses Adhoc a été fait. Cette présentation a montré le besoin de la mise en place d'une stratégie. Plusieurs pistes ont été discutées et ont permis de dégager la feuille de route ci-après.

Prochaines étapes :

	Action	Echéance	Responsabilité
3.5.1	Elaboration Note technique à la lumière de la présentation faite par l'assistance technique de la Bm	Mi-décembre 2020	Brahim Bèye Moustapha Chiekh Abdallahi
3.5.2	Réunir le GTT et lui donner un mandat pour la définition des textes juridique et travailler sur les procédures d'opérationnalisation	Mi-octobre 2020	Brahim Bèye
3.5.3	Analyse de la possibilité d'intégrer dans les textes juridiques du dispositif un volet mobilisation des ressources avant sa validation pour assurer un ancrage institutionnel.	Fin octobre 2020	Brahim Bèye
3.5.4	Plaidoyer pour établir une Communication dans le conseil des ministres sur la stratégie de financement en parallèle avec le dispositif	Mi-décembre 2020	Brahim Bèye Moustapha Chiekh Abdallahi
3.5.5	Plaidoyer auprès des autres bailleurs pour le véhicule financière	Fin novembre 2020	Brahim Bèye Moustapha Chiekh Abdallahi
3.5.6	Recrutement d'expertise technique	Fin décembre 2020	Brahim Bèye
3.5.7	Sensibilisation du commissaire	Fin octobre 2020	Brahim Bèye

3.5.8	Identification d'un point focal pour cette activité	A clarifier	
-------	---	-------------	--

Jeudi 17 septembre – Composante 4 : Coordination

4.1 Comité d'orientation Stratégique,

Résumé de l'activité

Un rappel sur le contexte dans lequel le comité a été mis en place et l'adoption de la SNPS a été fait. Un dispositif institutionnel cadre le fonctionnement du comité. Le COS a été remplacé par le Comité de pilotage de suivi (CPS) dont le mandat est de valider les plans de travail et de suivre le projet, avec 4 sessions annuelles. la nouveauté dans le comité est la participation de la société civile et d'un représentant des bénéficiaires.

Discussions et décisions

Discussions autour de la redynamisation du comité de la SNPS qui est une instance stratégique. La méthodologie du choix d'un représentant des bénéficiaires a été discutée ainsi que sa complexité mais l'utilité et la pertinence ont été souligné.

Prochaines étapes

	Action	Echéance	Responsabilité
4.1.1	Réflexion sur la gouvernance de la SNPS (constat au-delà du projet), besoin de redynamiser le SNPS	Mars 2021	Coordinateur National
4.1.2	Redynamisation du comité et rendre l'agenda participatif (mettre en exergue les questions stratégiques, techniques)	Décembre 2020	Coordinateur National
4.1.3	Identification des critères de choix des représentants des bénéficiaires	Décembre 2020	Coordinateur National
4.1.4	Identification des critères de choix des Ong (Ong avec expertise dans le domaine de la PS)	Décembre 2020	Coordinateur National
4.1.5	Partage des communications et compte rendu des réunions du comité de pilotage à partager pour des questions de suivi (proposition de mise en ligne des PV)	Après chaque CPS	Coordinateur National

4.2 Fonctionnement de l'équipe de coordination

Résumé de l'activité

L'équipe de coordination dirigée par le coordinateur national est composée de 8 collaborateurs dont les termes de références sont clairement définis. Le coordinateur du programme de transfert sociaux n'est plus en charge des aspects fiduciaires du projet, ce qui le libère pour la gestion technique et opérationnelle des activités de Tekavoul.

Discussions/décisions

La coordination a un grand rôle pour le suivi de l'atteinte des objectifs. Le RS a émis le souhait d'avoir un responsable communication. Une demande de clarification dans les appellations des deux programmes (Tekavoul) a été faite. L'équipe projet prend note et en informera la hiérarchie. La question de la fluidité des relations entre Elmaouna et la coordination a été posée en vue de chercher des solutions.

Prochaines Etapes

	Action	Echéance	Responsabilité
4.2.1	Réunions mensuelles de suivi du projet par composante (à partir d'octobre)	Continu	Coordinateur National / RSE
4.2.2	suivi du PPM (préparée en amont par la responsable passation du marché avec l'assistance de la Bm)	Continu	Coordinateur National / SPM
4.2.3	Réunion avant chaque COS réunissant toutes les composantes pour ressortir les besoins d'appui (par trimestre)	Avant chaque CPS	Coordinateur National / Responsable Composante /RSE
4.2.4	Renforcement de la communication/coordination entre les composantes sous le leadership du coordinateur national	Continu	Coordinateur National
4.2.5	Renforcement des ressources en communication (recrutement des assistants logé au sein de chaque composante)	Décembre 2020	Coordinateur National/SPM
4.2.2	Session de travail à organiser pour chaque composante en vue des besoins de renforcement, de réorganisation,	Continu	Coordinateur National/RSE
4.2.3	session de travail sur les RH du projet (discussion autour des améliorations, des conditions de travail des employés (durée de contrat, assurance maladie, cas des fonctionnaires)	Octobre 2020	Coordination Nationale

4.3 Cadre social et environmental

Résumé de l'activité

Le nouveau cadre ESF est applicable désormais à tous les nouveaux projets de la Bm

Discussions/décisions

L'équipe ESF a fait une présentation succincte du plan d'engagement des parties prenantes en passant en revue l'ensemble des activités. Des réponses aux besoins de clarification sur cette nouveauté dans le cadre du projet ont été apportées.

Prochaines étapes :

	Action	Echéance	Responsabilité
4.3.1	Ajout sur le rapport semestriel de section sur les incidents sur le terrain (accidents et cas des violences de genre) et rapport d'incident dans les délais à faire parvenir à la Bm	Semestriel	RSE
4.3.2	Finalisation du recrutement de l'expert en genre et social	Octobre 2020	SPM
4.3.3	Revue du mécanisme de plaintes et classification des plaintes en fonction des risques pour assurer un suivi de la part de la coordination et la BM	Décembre 2020	RSE/RSI/Gestionnaire des Réclamations/RGS
4.3.4	Séance de travail entre Procurement et équipe Cadre social et environnemental	Octobre 2020	Coordinateur National/SPM
4.3.5	Communication autour du plan d'action des parties prenantes		RGS
4.3.2	Elaboration du plan d'action de suivi PEPP	Décembre 2020	RGS

4.4 Assistance Technique de la Banque mondiale

Résumé de l'activité

Le plan de l'assistance technique prévue par la Bm a été partagé. Les questions précises de l'équipe sur des besoins d'appui intégré au sein des composantes ont été soulevés.

Discussions/décisions

Discussion sur l'assistance reçue et les opportunités d'amélioration, l'équipe du projet a salué la franchise qui gouverne les relations et la qualité de l'assistance reçue. La recherche de solution aux contraintes est une force des équipes. Les équipes du projet ont tenu à assurer que cette seconde phase serait l'occasion pour le gouvernement d'assurer le leadership du projet et de prendre plus d'initiatives et de responsabilités pour l'atteinte des objectifs. Il a été décidé de mettre en place une réunion hebdomadaire de suivi du projet

Prochaines Etapes

	Action	Echéance	Responsabilité
4.4.1	Partage de plan assistance de la BM	Octobre 2020	BM
4.4.2	Identification des besoins d'appui au sein du projet, élaboration des TDRs et inscription au PPM et au budget	Octobre 2020	BM/SPM PASyFIS II

4.5 Composante CERC

Résumé de l'activité

Une introduction sur le CERC a été faite pour permettre à l'équipe projet de comprendre le contenu de cette activité. Il s'agit d'un mécanisme de financement qui peut être activé en cas de crise une fois que l'Etat d'urgence est décrété par le Gouvernement, les fonds des projets peuvent être utilisés pour pallier les impacts des chocs.

Discussions /décisions

Un CERC générique est prévue pour chaque projet. Le projet Eau et Assainissement dispose à ce jour d'un manuel et le projet peut s'en inspirer pour faire son manuel. Le manuel donnera les modalités d'activation, les urgences éligibles par le Gouvernement et la BM. Les instruments de déclenchement seront définis. L'UGP est responsable de la mise en œuvre et définira toutes les questions en lien avec les procédures de décaissement et les modalités de passation de marché. Toutes les mesures ESF seront soumises à la nouvelle politique. Les états financiers audités et un rapport d'évaluation seront mandataires.

Prochaines étapes :

	Action	Echéance	Responsabilité
4.5.1	Partage du draft du manuel de procédure eau et assainissement par la Bm (opérations) avec précisions des parties à modifier	A compléter	BM
4.5.2	Adaptation du manuel de procédure au contexte du projet (responsable suivi évaluation)	Mars 2021	RSE
4..5.3	Coordination avec les autres projets pour définir un plan de contingence	Mars 2021	Coordinateur National

Annexe 5 – Liste des participants à la mission

- Matthieu Lefebvre (Spécialiste Senior en protection sociale, chargé de projet)
- Dieynaba Diallo (spécialiste en protection sociale)
- Samantha Sarria (Spécialiste en réponse aux chocs),
- Stepha Rouichi (spécialiste en promotion sociale),
- Delphine Lavaissiere (spécialiste genre et inclusion économique),
- Stephanie Kuttner (spécialiste accès aux services),
- Oscar Ishizawa (spécialiste sénior en gestion des catastrophes),
- Thibault Humbert (spécialise en gestion des catastrophes),
- Brahim Hamed (spécialiste sénior en passation des marchés),
- Angelo Donou (spécialiste senior en gestion financière),
- Mame Safietou (spécialiste sénior en Développement social),
- Cheikh Diagana (spécialiste sénior en Développement social)
- M. Yahya Ould Jean (Assistant Programme).